Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1975)
Heft: 316

Rubrik: Genève

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

GENÈVE

80 millions en guise de cadeau d'adieu pour Sécheron-BBC

Il suffit que le gouvernement genevois propose le « déclassement » de la zone industrielle sur laquelle s'élève l'usine de Sécheron (1400 personnes fabriquant pour l'essentiel des transformateurs) pour que se posent de nouveau des questions sur l'avenir de l'entreprise.
Pour comprendre la situation, un retour en arrière s'impose !
L'élément déterminant de l'évolution économique genevoise depuis 1945 est, à côté du développement incontrôlé du secteur bancaire et commercial, le passage progressif sous tutelle de larges secteurs de l'industrie, et cela au bénéfice de la Suisse alémanique.
L'affaire serait sans gravité si elle avait abouti au renforcement d'éléments dynamiques dans des ensembles plus forts, commercialement et financièrement. Malheureusement, il s'agissait dans la plupart des cas d'insuffler un supplément d'oxygène, en toute hâte, à des maisons en difficultés. En 1967, ce fut le tour des Ateliers de Sécheron, spécialisés alors dans la fabrication de locomotives, dont BBC assura la prise en charge.

Incapacité ou volonté délibérée

Plus que par l'appareil de production, la firme de Baden semblait intéressée par le réseau commercial. On changea l'équipe de direction, mais, soit par incapacité de modifier le cours des choses, soit par la volonté délibérée de la maison mère, Sécheron ne parvint pas à la haute technicité ou à l'innovation qui aurait pu justifier son implantation à Genève, où le coût des facteurs de production (salaires, terrains, etc.) est particulièrement élevé.
Le résultat de cette évolution négative ? Des pertes répétées obligèrent BBC à injecter des capitaux dans sa filiale.
On connaît la morale de cette histoire qui se répète aujourd'hui à de nombreux exemplaires : ce type de transferts de fonds et de compensation, s'il est envisageable en période de prospérité, devient vite insupportable lorsque arrive la récessoin, voire la « crise ».
Dans ces circonstances, le projet du Conseil d'Etat de transformer la zone industrielle de Sécheron en zone résidentielle prend une signification très particulière.
Surtout si l'on ajoute à ces données de base un autre fait, qui n'est, à vrai dire, pas encore confirmé : le transfert des ateliers de Sécheron dans la zone industrielle de Meyrin-Satigny, à l'extrémité nord-ouest de la banlieue genevoise.

Des centaines d'ouvriers menacés

En fait, l'opération de « déclassement » permettra à BBC de se libérer partiellement ou même complètement de ses engagements genevois. Quand on connaît la fragilité de l'industrie des machines du bout du lac qui souffre dans son ensemble peu ou prou d'une faiblesse semblable à celle de Sécheron, on ne peut qu'être sérieusement inquiet pour les centaines d'ouvriers, d'employés qui demain seront peut-être licenciés.
Cette affaire a aussi des implications sur le plan financier et sur celui de l'aménagement du canton. Le « déclassement » augmentera la valeur du terrain de BBC de 60 à 80 millions de francs et, dans une mesure difficilement appréciable, celle des terrains voisins. Le quartier, partagé aujourd'hui entre l'industrie et les résidences, inclinera définitivement vers les appartements de luxe et les bureaux.

Appauvrissement de l'espace

Une nouvelle étape serait ainsi franchie dans la voie de l'appauvrissement définitif de l'espace que Genève emprunte depuis vingt ans : spécialisation des quartiers (quartiers d'affaires, quartiers résidentiels, etc.), démolitions accélérées, renvois vers les banlieues et les cités satellites des constructions les moins rentables (HLM, écoles) qui imposent aux habitants une vie appauvrie parce que sans liens avec le passé, avec des types d'activités différentes, sans parler du gaspillage entraîné par les déplacements pendulaires, des cités-dortoirs désertes le jour au centre de la ville mort la nuit.

La plus-value à l'Etat !

Une fois envisagé donc le problème fondamental de l'emploi dans la métallurgie, nul ne peut accepter l'éventualité d'un cadeau de plusieurs millions à BBC (dont on connaît les liens avec la Société de Banque Suisse). Si le « déclassement » devait se faire, il devrait avoir pour condition la remise à l'Etat de la quasi-totalité de la plus-value, sous forme de terrains sur lesquels pourraient être construits des HLM, des locaux artisanaux, des espaces réservés aux jeux et aux sports, espaces particulièrement rares dans ce secteur.
Cet objectif n'a rien d'irréalisable comme le montre l'exemple de Lancy où chaque « déclassement » enrichit le patrimoine communal.
Il est vrai que le responsable de l'opération est le conseiller d'Etat libéral Vernet, ancien avocat du « milieu immobilier », et choisi pour étouffer dans l'œuf une politique d'achats de terrains vers laquelle semblait s'orienter son prédécesseur. Mauvais augure...

A NOS ABONNÉS

En raison des fêtes de l'Ascension, il est probable qu'une partie de l'expédition de « Domaine public » ne pourra être faite que vendredi 9 mai; c'est donc après le week-end, avec un léger retard, que ce DP 316 pourrait vous parvenir. Nous vous remercions à l'avance de votre compréhension.